

SELARL AD LITEM JURIS, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne
demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : **01 69 06 21 44**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY- COURCOURONNES, au Palais de Justice, rue des Mazières, salle pénale numéro 1, au plus offrant et dernier enchérisseur

UN APPARTEMENT et UNE CAVE

2 résidence du Parc de Petit Bourg

91000 EVRY-COURCOURONNES

L'adjudication aura lieu Le MERCREDI 21 OCTOBRE 2026 à 10 H 00

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires LE PARC DE PETIT BOURG, sis 1 au 24 Parc du Petit Bourg, 91000 EVRY-COURCOURONNES, représenté par son syndic en exercice, la SAS IMMO DE FRANCE, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est 85 avenue du Général de Gaulle, 91170 VIRY-CHATILLON, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.
Ayant pour Avocat, la SELARL AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DES LOTS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé sur la commune

d'**EVRY-COURCOURONNES (91000)**, Résidence du Parc de Petit Bourg

Cadastré Section BL 42,43 et BM 7 suivant PV du cadastre publié le 10 août 2023 volume 2023P numéro 21152

Au 2 Résidence du Parc de Petit Bourg

Lot numéro 59 : Dans le bâtiment A, au deuxième étage droite, **UN APPARTEMENT de type F4**, comprenant selon le procès-verbal de description, établi le 25 mars 2026, par Maître Ronan LECOMTE, Commissaire de Justice associé à LONGJUMEAU (91160) : une entrée avec placard, un séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bain, un cabinet de toilettes, un dégagement, des placards.

Superficie privative (Loi Carrez) : **68,21 m²** - Et les 135/89.948^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

Lot numéro 60 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **une CAVE** portant le numéro 60. Et le 1/89.948^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.
Les lieux sont loués.

MISE A PRIX : 40.000 Euros (Quarante-mille euros).

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque de banque.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

Fait et rédigé à RIS-ORANGIS (91), le 24 août 2026, par l'Avocat poursuivant. Signé : Maître Jean-Sébastien TESLER.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures, où il a été déposé sous la Référence Greffe 26/00046, **sur rendez-vous obligatoire par email à : saisieimmo.tj-evry@justice.fr**.
- A la **SELARL AD LITEM JURIS**, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : **01 69 06 21 44**

Sur les lieux où une visite sera organisée le MARDI 13 OCTOBRE 2026 de 10 H 30 à 11 H 30 par la SELARL COJUSTICE, Commissaires de Justice à LONGJUMEAU (91), **<https://www.cojustice.fr/>**

Sur les sites **[avoventes.fr](https://www.avoventes.fr)** et **[vench.fr](https://www.vench.fr)** (documents anonymisés).